

United Nations

Nations Unies

GENERAL  
ASSEMBLY

ASSEMBLEE  
GENERALE

UNRESTRICTED

A/C.3/217/Corr.2  
9 octobre 1948  
FRENCH  
ORIGINAL : ENGLISH

---

Dual distribution  
-----

Troisième session

TROISIEME COMMISSION

PROJET DE DECLARATION INTERNATIONALE DES  
DROITS DE L'HOMME

République Dominicaine: Amendement à l'article 22 du projet  
de Déclaration (E/800)

Supprimer l'alinéa 2 et le remplacer par le texte suivant:

"Les femmes enceintes, les mères qui allaitent et les enfants ont  
droit à une aide et à une assistance spéciales".

-----